

**Conclusion:**

Si les modifications prévues au Régime d'Assurance-Chômage sont adoptées tel que présentées, les travailleurs seront les grands perdants. Ils devront payer plus cher un régime dont les critères d'admissibilité auront été resserrés et dont les prestations d'Assurance-Chômage seront payables sur une période réduite.

Le gouvernement devrait reconnaître ses responsabilités en matière d'emplois et continuer de contribuer au Régime d'Assurance-Chômage de manière à ne pas laisser les employeurs et les travailleurs assumer ce coût.

Il nous apparaît évident que la réforme proposée par le gouvernement a comme but principal de réduire le coût du régime pour le gouvernement. Pour y arriver, ce dernier n'hésite pas à transmettre aux sans-emplois le coût des améliorations qu'il doit apporter au Régime.

Nous sommes fermement opposés à tout changement qui aurait pour effet de réduire l'accessibilité et la qualité du régime d'Assurance-Chômage. L'adoption des propositions gouvernementales irait à l'encontre des intérêts des travailleurs. Ceci est particulièrement vrai pour les travailleurs saisonniers des usines de transformation du poisson. L'impact sur les communautés dont